

Juin 2025

S'informer pour agir ensemble

Compte rendu du CST du 03 juin 2025

Représentants syndicaux présents : CGT : Alain BUISSON ; Jean-Luc CELERIER ; Thierry GAUTHIER ; Elodie GOMEZ-CHEVALIER ; FSU : 2 ; UNSA : 1

Une ambiance particulière...

Dans une période difficile où les budgets sont contraints, les élus auraient eu un rôle à jouer en se saisissant des problématiques des agents. Ils n'étaient malheureusement que deux présents au CST et ne nous ont pas semblés être aussi concernés par les débats que nous l'espérions.

Les représentants de l'administration ont fait déplacer les suppléants des organisations syndicales dans la salle pour « mieux différencier qui vote », mais ont refusé de faire de même, dans un esprit d'égalité de traitement. Encore une fois, c'est deux poids, deux mesures ; et un regret sincère de notre part de ne pouvoir bénéficier d'un dialogue social de qualité.

Mise à disposition des agents du Centre de la Mémoire auprès du Département

L'administration n'a pas vraiment anticipé la question des agents du CMO, alors que les travaux de réfection sont prévus depuis deux ans. La note présentée au CST est vague quant au nombre d'agents qui seraient mis à disposition. Nous avons demandé si leurs **frais de déplacement seraient pris en charge**, ce qui sera le cas.

Évolution de la prise en charge des frais de missions

Forfait de 7€ par repas si incapacité de présenter un justificatif, 180€ pour les nuitées, alors que les seuils légaux sont à 20€ par repas et 140€ maximum par nuit avec justificatifs. Réponse de l'administration sur ces montants : on est dans le flou sur les repas, pour les nuitées, à priori c'est compliqué de se loger à moins cher (Exemple du salon de l'Agriculture...)

Moralité : conserver bien vos justificatifs pour être indemnisé pour vos repas !

Communication syndicale Sujet CGT - FSU

Nous avons demandé conjointement avec la FSU à pouvoir communiquer par mail avec l'ensemble des agents, ce qui nous a encore été refusé au motif que l'administration cherche à faire baisser le volume des mails échangés... Nous qui ne cherchions qu'à faire faire des économies à l'administration en évitant des frais postaux et d'impression !

Horaires décalés Sujet CGT - FSU

Nous avons réitéré à l'administration ce que nous pensions de ce retour en arrière désastreux, dans un contexte de réchauffement climatique, tout comme à chaque instance où le sujet a été abordé. Nous leur avons rappelé également **l'obligation de fournir aux agents 3L d'eau fraîche par jour** sur leur lieu de travail. Nous ne manquerons pas de continuer à leur signifier notre désaccord et tous les dysfonctionnements du dispositif actuel qui nous remonterons. N'hésitez pas à remplir les registres de sécurité !

Redimensionnement de l'équipe mobile, Prise en compte de la pénibilité dans les collèges - Sujet CGT

Devant la baisse des effectifs de l'équipe mobile et le nombre d'agents des collèges non remplacés, nous avons demandé à la collectivité de redimensionner cette équipe pour pallier au mieux aux remplacements. Il nous a été répondu que l'équipe mobile restera au complet et que les départs seraient remplacés. Nous leur avons rappelé également que **les collectivités pouvaient tout à fait déroger aux 1607h si elles prenaient en compte la pénibilité du travail** des agents, car il nous a été dit plusieurs fois par l'administration que les agents des collèges ne faisaient pas 1607h et que cela devait être revu. Un groupe de travail doit se tenir sur le sujet, où nous défendrons bien entendu la prise en compte de la pénibilité dans les collèges pour le calcul du temps de travail.

Antenne Technique Spécialisée - Sujet CGT

En F3SCT, l'administration a exprimé son désir de préserver l'Antenne Technique Spécialisée et ses missions, malgré les difficultés de recrutement sur les postes de chef de service et de responsables.

En CST, il a été rappelé à l'administration que de 29 agents sur l'Antenne Technique ils n'étaient plus que 9, qu'ils se sentaient abandonnés et en souffrance. Il y a du matériel neuf sur le parc, mais certaines activités sont sous traitées, ce qui va à terme coûter bien plus cher à la collectivité.

Là, changement de discours : l'administration se posait la question de la pertinence de garder les activités de l'antenne, à cause des contraintes budgétaires, et a sous-entendu que l'Antenne ne serait pas seule concernée par cette réévaluation.

L'administration nous balade, encore une fois. **Mais nous ne laisserons pas les services du Département fermer un par un, et nous refusons que les premières victimes soient nos collègues de l'Antenne Technique.**

Compte rendu de la F3SCT du 07 mai 2025

Représentants syndicaux présents : CGT : Éric BATAILLE, Jean Luc CELERIER ; Caroline MAZILLE, FSU : 2 ; UNSA : 1

Demande d'enquête externe PSEIE - Demande commune CGT/FSU

Devant un nombre important de signalements d'agents sur des faits problématiques au sein de PSEIE, nous avons demandé conjointement avec la FSU la mise en place d'une enquête au sein du service (courrier au Président du F3SCT et copie à tous ses membres). Il y a eu un premier échange, nous demandant plus de détails, que nous avons donné, tout en veillant à l'anonymat des agents.

En F3SCT, la réaction de l'administration a été extrêmement forte. Ces alertes ne proviendraient que de deux agents « problématiques », les cadres seraient en souffrance, et devant l'absence de rapports émanant du service prévention, il ne serait pas question de mettre en place une enquête. Les syndicats ont fait front commun pendant la F3SCT, et les élus ont finis par se saisir du problème, en précisant que maintenant que nous étions formés aux enquêtes paritaires, il fallait en mener une, et qu'une proposition nous serait faite très rapidement concernant les modalités de l'enquête.

Résultat, nous avons reçu un courrier nous annonçant que cette enquête serait menée par la mission pilotage et contrôle de gestion ! Quid de leur légitimité à mener cette enquête, quid des résultats qui en ressortiront ? Que cherche donc à cacher l'administration ?

Nous demandons donc aux agents de ce service de se saisir du registre santé et sécurité au travail afin de faire remonter les dysfonctionnements à la SDSP. Si pour des raisons diverses vous voulez rester anonymes, vous pouvez faire remonter les informations au référent déontologue qui dépend directement du défenseur des droits et qui a une obligation de secret : deontologue@haute-vienne.fr.

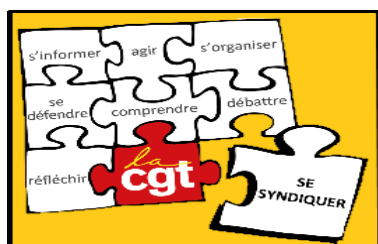
Si nous nous mobilisons tous, l'administration n'aura d'autre choix que de prendre ses responsabilités.

Prévention et gestion des addictions au travail

L'administration souhaite mettre en place une campagne de prévention concernant les addictions, et éventuellement organiser des dépistages et des tests d'alcoolémie. Nous leur avons rappelé le cadre légal qui encadre ces pratiques et la nécessité de rester dans la prévention et non dans la répression, ce qui n'est pas le rôle de l'employeur.

Repos compensateurs

Une note a été diffusée pour préciser les modalités : c'est le cadre de proximité qui doit effectuer le calcul hors période hivernale et au patrouilleur pendant la période de viabilité hivernal. Le repos compensateur prime sur les congés et RTT s'ils tombent le même jour.



Je souhaite rejoindre la CGT

Nom.....Prénom.....

Service.....

Téléphone.....Mail.....

Bulletin à nous renvoyer par courrier ou mail : Syndicat CGT, Conseil Départemental
11 rue François Chénieux 87031 LIMOGES CEDEX 1 / cgt@haute-vienne.fr